COVIS-19 : LE PROFESSEUR PERRONNE EST INFRÉQUENTABLE



Si parmi les sommités scientifiques du moment il est un homme que l'on ne peut cataloguer d'antivax c'est bien le professeur Christian PERRONNE.

Voici résumé en quelques phrases le parcours honorifique de ce spécialiste rejeté par ses pairs dont d'ailleurs beaucoup, soit dit en passant, sont en conflit d'intérêts avec l'industrie pharmaceutique (1) :

Président de la commission spécialisée des « Maladies transmissibles » Président du Haut Conseil de la santé publique en France, Président des Comités Techniques des vaccinations pendant de nombreuses années, Vice-président à l'O.M.S du groupe d'experts pour les vaccins pour toute la zone EURO de l'OMS incluant l'Europe, la Russie et l'Asie Centrale.



La roche Tarpéienne

Avec un tel CV, difficile de ne pas l'embaucher sans réserve. Mais les bons états de services de ce spécialiste international n'ont pas l'heur

de plaire au quotidien **Le Monde**, référence dans la sphère médiatique, si l'on en juge par l'article publié le 30/11/21 sous la plume d'un inconnu dénommé Assma Maad qui précise que Monsieur Perronne a été démis de ses fonctions de chef de service par l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) et poursuivi dans la foulée par l'ordre des médecins en décembre 2020 ! Le toujours professeur Perronne, qui continue malgré tout de s'exprimer, apparait donc dans **Le Monde** comme un dangereux pestiféré. La Presse est impitoyable et crucifie sans vergogne en place publique. L'homme est un « trompeur » doublé d'un « complotiste », infamie suprême de nos jours sans trop savoir ce que le terme recouvre précisément. Déchu, il ne présente plus dès lors aucun intérêt pour la société. Après le Capitole, la roche Tarpéienne !



LES DÉCODEURS · CORONAVIRUS ET PANDÉMIE DE COVID-19

Vaccination contre le Covid-19 : les assertions trompeuses du professeur Perronne

Invité de CNews le 21 novembre, l'infectiologue Christian Perronne – connu pour ses propos « rassuristes », voire complotistes, sur l'épidémie – nie l'efficacité des vaccins à ARN messager.

Par Assma Maad

Publié le 30 novembre 2021 à 14h19 · Mis à jour le 30 novembre 2021 à 16h45 · Lecture 8 min.

Interdit de parole en France, nos voisins luxembourgeois, moins regardants, l'ont accueilli au sein de leur Parlement. La vidéo ci-dessous prise lors de son intervention dure 8 minutes (pour des raisons de taille de fichier, j'ai dû la scinder en deux parties de 4 minutes). Elle donne à réfléchir à tout individu, « complotiste » ou pas, désirant se forger une opinion sur l'homme, le Covid et son évolution.

Partie 1

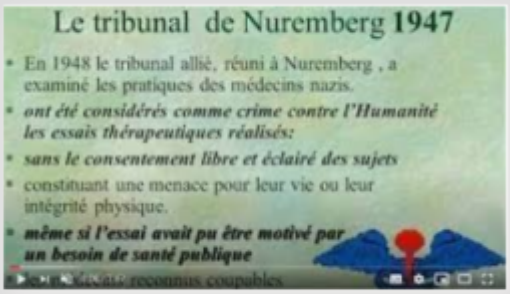
https://jean-de-pont-scorff.fr/wp-content/uploads/2022/01/Le-professeur-Perronne-au-Parlement-du-Luxembourg-partie-1-1.mp4

Partie 2

https://jean-de-pont-scorff.fr/wp-content/uploads/2022/01/Le-professeur-Perronne-au-Parlement-du-Luxembourg-partie-2.mp4

En quelques minutes le professeur Perronne nous livre sa position sur le Covid-19 et la manière dont ce virus est traité, selon lui, par les autorités médicales et politiques. Si on a le droit de critiquer ses arguments, il ne me semble pas objectif, surtout de la part d'un journaliste, de s'ériger en procureur et de porter un jugement à charge au nom de la bien bienpensance médiatique. Le statut de monsieur Perronne impose un minimum de respect que le plumitif bafoue sans scrupules. Le journaliste Pascal Praud dans on émission radiophonique journalière du 21 janvier 2022 sur RTL midi, rappelait fort opportunément : « *Les journalistes ne sont pas là pour donner des leçons et faire la morale*« . J'ajouterais, leur rôle est, avant tout, d'informer le plus objectivement possible en évitant les propos blessants. Vaste programme !

Pour conclure et rompre avec la polémique, je retiendrai de l'exposé de M. Perronne sa dernière remarque sur le Code de Nuremberg relatif aux expériences médicales. Ce Code est une liste de dix critères contenus dans le jugement du procès des médecins du régime nazi pour moraliser les expérimentations sur l'homme. En y faisant allusion monsieur Perronne rappelle qu'au nom de l'éthique ces principes sont aujourd'hui bafoués lorsque l'on oblige les Français à se faire vacciner avec des produits expérimentaux qui n'ont pas été suffisamment testés et qui donc n'ont pas reçu leurs accréditations avant d'être commercialisés. Juste remarque que le sieur Assma Maad feint d'ignorer.



Je reviendrai sur la dernière remarque du professeur Perronne dans un prochain billet.

1) Le magazine NEXUX N° 136 de Septembre/Octobre 2021 (composé d'une dizaine de journalistes indépendants et d'une vingtaine de contributeurs extérieurs) a consacré un long reportage sur les liens étroits qui unissent de nombreuses sommités médicales et Big pharma. J'aurai le plaisir (avec l'aimable autorisation de la Rédaction – Mme Kim-Anh Lim) de vous présenter ce reportage dans un prochain billet.

Photos : Le Monde – Wikipedia – Vidéo : Internet.